

Michel Lamarque dévoile sa liste et son programme

Le candidat de la liste Bidart par nature a présenté, hier, ses colistiers, depuis le Spot d'Izarbel. Parmi les grandes lignes de son programme : la circulation, la nature, la solidarité, le logement et les associations



Lucille Besse
biarritz@sudouest.fr

A Bidart, le candidat Michel Lamarque passe la seconde. Opposant historique au sein de la commune, il avait officialisé le 5 février sa candidature aux élections municipales, entrant ainsi dans sa quatrième campagne pour briguer le mandat de maire.

Ce jeudi 26 février, depuis le Spot d'Izarbel, il a présenté les 28 colistiers de sa liste sans étiquette, Bidart par nature. « Vous ne trouverez pas de star de la politique, lance Michel Lamarque. Un élu n'est pas un super technocrate, mais une courroie de transmission avec les citoyens. Nous voulons incarner le peuple de Bidart. »

Les colistiers, âgés de 24 à 77 ans (58 ans de moyenne), présentent des profils variés : Martine Duffard, 67 ans, réceptionniste ; Laurent Laurencena, 58 ans, gérant de société ; Jeanne Dubois, 64 ans, professeure agrégée ; Patrice Atchoarena, 63 ans, artiste ; Pauline Desurmont, 45 ans, agricultrice ; Lisa de Labaca, 38 ans, architecte d'intérieur ; ou encore Maialen Laurencena-Garatea, 24 ans, apprentie charpentière. Ancien macroniste, Michel Lamarque n'est plus encarté. Il conduit une liste sans étiquette où « toutes les opinions sont les bienvenues ». Dix-huit d'entre eux n'ont jamais brigué de mandat politique auparavant. Le candidat a ensuite détaillé les grandes lignes de son programme, nourri par ses échanges avec une centaine de Bidartars. « Il faut quel-

qu'un pour tirer l'ensemble, mais les idées viennent de tout le monde ! », affirme-t-il. Début février, Bidart par nature a lancé une série d'une vingtaine de vidéos consacrées aux préoccupations des habitants interrogés.

Le programme s'articule autour de cinq axes : la circulation, la nature, la solidarité, le logement et les associations.

Sécuriser les piétons et cyclistes

Dans l'une de ces vidéos, Michel Lamarque marche le long de la RD 810, frôlé par voitures et camions. Sa première mesure viserait donc à sécuriser cet axe pour les piétons et les cyclistes. « C'est notre premier objectif avant l'été 2026. C'est rapide à faire et ça ne coûte pas cher », estime-t-il. Pas de « trottoirs cossus » dans un premier temps, mais « une protection optimisée sur le linéaire Erretegia - A 63, en attendant l'aménagement du futur », avec le goudronnage d'une bande le long de la route.

Il propose également de tester des feux piétons-vélos au rond-point Inter-Lidl, de sécuriser la montée cyclable rue Berrua puis rue de l'Étape, et de négocier un accès doux aux écoles depuis la chapelle Uronea.

« Il faut quelqu'un pour tirer l'ensemble, mais les idées viennent de tout le monde »

Parmi ses autres propositions figure la diminution des parkings payants. « Une fois élus, on regardera les chiffres. Quel jour et à quelle heure ça rapporte. Intuitivement, on serait plus pour faire payer les parkings de plage entre le 14 juillet

et le 30 août, en très haute saison touristique. Ou bien les faire payer l'après-midi pour encourager les gens à aller à la plage le matin. »

« Épurier l'Uhabia »

Sur le volet environnemental, Michel Lamarque promet d'« épurer l'Uhabia ». « On va commencer par l'embouchure, on va prendre une éprouvette, on va tout tester et remonter petit à petit, pour comprendre cette pollution et d'où elle vient exactement », explique-t-il. Il reproche à l'Agence régionale de santé (ARS) de ne tester l'eau « qu'entre les drapeaux de baignade ». Il ne précise pas encore les moyens envisagés pour lutter contre la pollution du cours d'eau qui se jette dans l'océan.

Michel Lamarque souhaite également « faire cultiver les 20 hectares publics » par des paysans, via des jardins partagés ou des lopins individuels.

En matière de solidarité, Bidart par nature propose la mise en place de navettes à la demande pour rompre l'isolement, la création d'un foyer rural en centre-ville et d'une résidence seniors. Il promet aussi l'accès à une piscine chauffée l'hiver.

Un « lotissement communal »

Enfin, pour loger les Bidartars, le candidat mise sur de petits projets répartis dans les quartiers et sur la réhabilitation de l'existant. Il défend également la création d'un « lotissement communal » : « C'est-à-dire que sur un terrain public, on va faire du logement public. Il y aura du social, du Bail réel solidaire (BRS), du coopératif... Nous en révélerons les contours la semaine prochaine », annonce Michel Lamarque. Il prévoit la construction d'une trentaine de logements par an.

La liste Bidart par nature est, à ce stade, la seule déclarée, face à celle du maire sortant Emmanuel Alzuri.

(1) La liste complète de Michel Lamarque est à retrouver sur sudouest.fr.

Le programme est à découvrir sur bidartparnature.fr



Michel Lamarque (rameau en mains), tête de liste Bidart par nature, avec ses colistiers. L. B. / SO